



La Direction générale adjointe développement et aménagement, DU - Direction de l'urbanisme recherche :

APPRENTI CU_ instructeur - Urbanisme

DU - Direction de l'urbanisme

MISSIONS

- Effectuer l'instruction administrative et technique des dossiers d'autorisation d'urbanisme
- Vérifier la conformité des demandes au regard des textes réglementaires encadrant le droit des sols et l'environnement
- Appliquer pour chaque catégorie d'autorisation les procédures communes au service et gérer les délais pour prendre les décisions avant autorisation tacite
- Assurer la gestion et le suivi administratif des dossiers : consultation des services extérieurs, analyse des avis, respect des délais
- Rédiger et proposer aux élus les projets d'arrêtés de décisions, les demandes de pièces manquantes et tous courriers relatifs aux dossiers traités
- Réaliser le suivi statistique,
- Classer et archiver les dossiers en fonction de la procédure du service

ACTIVITES

- Effectuer l'instruction administrative et technique des dossiers d'autorisation d'urbanisme
- Vérifier la conformité des demandes au regard des textes réglementaires encadrant le droit des sols et l'environnement
- Appliquer pour chaque catégorie d'autorisation les procédures communes au service et gérer les délais pour prendre les décisions avant autorisation tacite
- Assurer la gestion et le suivi administratif des dossiers : consultation des services extérieurs, analyse des avis, respect des délais
- Rédiger et proposer aux élus les projets d'arrêtés de décisions, les demandes de pièces manquantes et tous courriers relatifs aux dossiers traités
- Réaliser le suivi statistique,

-Classer et archiver les dossiers en fonction de la procédure du service

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

2) Savoir-faire

Lecture de plans

Maîtrise de l'informatique et de la bureautique

Aptitude rédactionnelle

Esprit d'analyse et de synthèse

3) Savoir-être

Etre organisé, savoir prioriser les tâches

Etre autonome, rigoureux et réactif

Etre pédagogue

Aptitude au travail en équipe au sein de la Direction de l'Urbanisme et en transversalité avec les services techniques des collectivités : Eau et assainissement, voirie, affaires juridiques et foncières, et avec les services administratifs de l'Etat (DDTM, DREAL, Préfecture, DRAC...) ou autres concessionnaires (Enedis...)

Aisance relationnelle

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

- Bureau partagé
- Poste informatique
- téléphone fixe